



## Atelier Participatif Berthault

Atelier Thématique n°4 du 24 septembre 2019

« Le parc - Aménagements Paysagers »

DGA PSP – Direction Proximité

### **Présents :**

#### **Ville d'Ajaccio**

M. Jacques Billard (Adjoint au Maire)  
M. Charles Dominici  
M. Franck Dubernet  
Mme Georgia Susini  
M. Michel Beaumont  
Mme Odile Ravel  
Mme Anne-Laure Casalta

#### **Participants :**

Voir liste d'émergence ci-après.

*M. Billard introduit l'atelier thématique en présentant les problématiques du Parc Berthault et en expliquant le souhait de la Ville de faire participer les habitants aux aménagements de ce quartier.*

*Le projet d'aménagement du parc est présenté par Mme Susini et M. Beaumont.*

*M. Dominici fait un rappel du précédent atelier et de problèmes soulevés : lisibilité du plan, fermeture du jardin, type de mobilier urbain, garde-corps ...*

**Observation :** la préoccupation actuelle des ajacciens est le manque d'arbres d'espaces verts. Ce jardin mériterait plus de vert et moins de cheminements. Il ne faut pas copier les parcs parisiens. Il faut une vision globale sur l'usage de ce parc, si on le laisse ouvert à la circulation piétonne la nuit.

- G.Susini : la superficie du jardin est de 7 700 m<sup>2</sup>. Il y a 2 700 m<sup>2</sup> de cheminement et 5 000 m<sup>2</sup> d'espaces verts.

**Question :** est-ce que la régie va arriver à entretenir ce jardin vu les difficultés déjà existantes ?

**Question :** en juillet nous avons déjà soulevé ce problème et avons demandé la plantation d'espèces déjà existantes et adaptées.

-C.Dominici : dans la gestion différenciée nous incluons ces paramètres : entretien, charançons, gestion de l'eau ... Nous avons un plan de gestion des jardins en fonction d'un classement car tous les espaces verts ne sont pas traités de la même façon. Les interventions sont différentes entre un rond-point, un jardin du centre ville et un jardin d'acclimatation comme le sera le parc Berthault. Nous travaillons dessus et intégrons les contraintes d'entretien de ce projet.

**Question : avant les espèces à planter il faut définir les usages du parc. Va-t-il y avoir des trottoirs autour du parc ? Le parc sera-t-il fermé la nuit, sera-t-il éclairé ?**

-CD : nous parlerons des trottoirs dans « l'atelier voirie » de demain. La fermeture du parc est en effet souhaitable si on désire le préserver (dégradation du mobilier, des végétaux, déjections canines...) et se prémunir d'éventuels squats et des nuisances que cela peut générer. Le type d'éclairage est aussi à l'étude et à la concertation.

**Question : est-ce que les eucalyptus à l'entrée du vont être gardés ?**

- M.Beaumont : une étude phytosanitaire de ces arbres est en cours. Le plus gros va être abattu.

**Observation : la voirie est liée au parc : trottoirs, stationnement, poubelles. Le fonctionnement du parc entre dans la globalité du projet.**

-GS : nous avons traité la partie verte du projet, vous aurez la réponse aux autres ateliers. Nous travaillons en relation étroite avec les autres ateliers.

**Observation : faire les ateliers par thèmes est une bonne idée mais tout est lié. Il faudra un atelier général à la fin pour faire le point.**

**Observation : en juillet on a parlé des cheminements avec des servitudes des copropriétés au niveau des escaliers. Nous avons commencé à voir avec nos syndicats à ce sujet.**

- CD : nous n'avons eu aucun retour pour le moment, mais la Proximité travaille en concertation avec les syndicats qui sont ponctuellement reçus par M. Billard.

**Observation : circulation dans le parc, il n'y a pas d'accès direct entre le haut et le bas.**

- CD : comment voyez-vous les cheminements dans le parc ?

➤ Soit on crée un escalier à côté des Cactus pour rejoindre directement la partie haute sans faire le tour, soit la copropriété des Cactus donne une servitude de passage à leur escalier, si le parc est fermé la nuit il faudra créer un trottoir tout autour.

**Question : on peut fermer tout le parc à heures fixes ?**

-F.Dubernet : il faudra réfléchir à ce sujet en prenant les saisons en compte.

**Observation : il faut faire aussi des trottoirs autour pour les personnes qui ont des difficultés à monter les escaliers.**

-CD : je constate qu'il faut prendre en compte le problème de déplacement des personnes à mobilité réduite. Si le parc est fermé la nuit et que l'on veut laisser l'accès aux escaliers, il faudra créer une sorte de corridor qui risque d'être inesthétique.

**Observation : je trouve dommage que l'on soit obligé de fermer ce parc pour des raisons de sécurité.**

**Question : j'avais proposé que l'on construise un escalator ou tapis roulant à Cacalovo de la Poste jusqu'à Primavera. Cela permettrait de faire un cheminement d'agrément. Cela existe à Naples et à Barcelone.**

-CD : nous avons 3 hypothèses de travail :

- Pérennisation de la pratique actuelle du parc

- Jonction entre le haut et le bas de rue par l'intérieur du parc
- Solutions alternatives telles que l'escalator

Je vais vous parler des incivilités au Casone : vol de plantes, chien en liberté, pratiques illicites la nuit. Nous envisageons de fermer le Casone et de le gardienner. Pour Berthault, la tendance est plutôt de fermer la nuit. Dans la journée les gardiens du Casone pourront venir y faire des passages aléatoires pour contrôler.

**Observation : si le parc est fermé la nuit et que des trottoirs sont créés, cela règlera le problème.**

**Question : si la jonction entre le haut de Cacalovo et la rue de Wagram est faite cela règlerait un problème de circulation des véhicules sur Cacalovo. Est-ce possible ?**

-CD : nous sommes sur des modes de déplacements doux, la voiture n'en fait pas partie.

**Observation : il y a un problème de drogue à Ajaccio, la fermeture du parc serait bien. Concernant le cheminement piéton, par endroit il n'y a pas de place pour que 2 véhicules se croisent et il y a un problème de stationnement. Si vous faites des travaux de voirie, peut-être que l'on pourra gratter pour gagner un peu de place.**

-CD : nous notons que vous êtes plutôt favorables à la fermeture du parc.

**Question : est-ce que la vidéo surveillance peut- être une alternative pour les problèmes d'incivisme ?**

-CD : elle a un coût et des délais d'intervention, c'est pour cela qu'il vaut mieux envisager la fermeture du parc. La tendance est d'y dédier un gardien.

**Question : si l'on choisit un mode alternatif, les décisions de la voirie impacteront le plan du parc.**

-CD : il faut créer 2 zones d'aménagement : une à côté des Cactus et l'autre à Cacalovo. Ce sont des pistes que nous évoquerons demain. Voulez-vous que nous parlions de l'éclairage qui sera nécessaire en fonction des horaires d'ouverture du parc. La nuit tombe vers 17h en hiver et l'été les gens voudront profiter du parc en soirée.

**Observation : même si le parc est éteint la nuit, il faudra prévoir un éclairage des végétaux respectueux de l'environnement. Il faut aussi utiliser l'eau des sources.**

-participant (CPIE) : l'éclairage le plus respectueux de l'environnement c'est le noir.

-CD : nous proposerons un éclairage doux, photovoltaïque.

-GS : nous essaierons de capter l'eau de source pour alimenter le parc.

**Observation : il faut remettre en service le réservoir situé en haut du parc.**

**Question : pour la partie historique, voulez-vous que nous recherchions des photos, des films,... ? On pourrait faire un partenariat avec la Fac et pour la conception du mobilier urbain avec cette nouvelle école de design.**

-participant : le mobilier urbain est difficile à entretenir, il faut tenir compte des matériaux.

-GS : merci pour vos recherches.

**Question : on peut avoir un parcours santé dans le parc ?**

-FD : si nous créons un parcours santé, on va réduire les espaces verts, cela va l'encontre de votre observation en début d'atelier. On pourrait aussi créer des terrains de boules ou autre pour donner de la vie au parc.

-GS : si nous mettons un parcours de santé, le parc perdra son objectif premier de jardin d'acclimatation.

**Observation** : à l'heure actuelle le parc est utilisé par les propriétaires de chien. Il faut verbaliser les incivilités. 135€ d'amende ça fait réfléchir...

-CD : la Police Intercommunale pourra intervenir, c'est dans ses missions.

**Question** : pourra-t-on mettre un panneau avec le règlement intérieur du parc ?

-CD : effectivement, comme celui que nous avons apposé au Casone.

M. Dominici informe qu'il ne faut pas se fier à la structuration des ateliers comme des silos étanches. Lors de la réunion plénière nous ferons une restitution globale des ateliers. La fontaine va être prochainement réhabilitée.